

Hauptaltar, an der damals noch nicht durch Fenster aufgeteilten Chorabschlußwand, ein Gemälde, das dem Titel der Kirche: die hhl. Dreifaltigkeit, darstellte; ein Werk des 1699 in Luxemburg geborenen und 1780 in Brüssel gestorbenen Malers Jean-Pierre Sauvage (ein Sohn des Luxemburger Stadtmalers Charles Sauvage, der, nebenbei gesagt, für die Dominikaner zahlreiche Gemälde geschaffen hatte), der das Bild stolz als «Maler seiner königlichen Majestät in Brüssel A° 1771» signiert hatte. Dieses Bild, das nun 1812 in die neu erbaute Kirche von Hellingen gekommen sein muß, wo es jetzt im Chorabschluß angebracht ist, wurde über dem 1803 nach St. Michael gelangten Altar durch eine «Mariä Himmelfahrt» ersetzt. . . .»

L'auteur confirme d'autre part les amputations de la toile au cours de sa mise en place à Hellange. Enfin, quant au cadre, l'auteur cite Pierre-Alexandre-Cyprien Merjai qui aurait vu cette oeuvre dans «un cadre doré et fort orné», cadre qui, on le sait, n'a cependant pas suivi le transfert de la toile à Hellange.

Je signale au passage qu'en renvoyant au chroniqueur P.-A.-C. Merjai, M. Georges Schmitt en parlant des autels de l'Église St-Michel avant sa sécularisation, mentionne l'autel de la confrérie St-Sébastien orné d'une toile due à CHARLES SAUVAGE et représentant le martyr de saint Sébastien. Cet autel fut vendu en 1839 à Peppange.

Voilà donc une lacune de comblée. Le lecteur de la - Biographie Nationale - voudra, je l'espère, m'excuser de ne point avoir eu présent à la mémoire l'article de M. Georges Schmitt.

Par ailleurs la critique de la «HEMECHT» qui estime devoir déplorer certains doutes, certaines attributions gratuites ou généreuses, voudra bien retenir que je n'ai jamais eu, je le répète et le souligne, une fois encore, la moindre prétention de faire oeuvre de critique d'art (v. mon avant-propos, — Biographie Nationale, XV^{me} fascicule). Si les recherches généalogiques et biographiques s'accompagnent d'un premier *essai* d'établir un catalogue de l'oeuvre de Jean-Pierre SAUVAGE, je me suis vu dans l'obligation d'agir avec circonspection, chaque fois qu'une toile n'était point signée ou inventoriée officiellement comme due à ce peintre. Ceci explique, faut-il le dire, le nombre relativement important d'attributions; attributions qui cependant me furent fréquemment suggérées par les propriétaires des toiles, propriétaires dont les déclarations sont le reflet de la tradition familiale. Le fait même de ces attributions suscitera, je l'espère du moins, l'intérêt des experts, mon *essai* leur facilitant la recherche en rendant dorénavant plus aisé l'examen approfondi de l'oeuvre de Jean-Pierre SAUVAGE.

La critique du «Luxemburger Wort» (8. 8. 1968) a parfaitement saisi mon intention en concluant: «Als Biograph beschränkte sich Robert Matagne auf die Familiengeschichte, die weitere Bearbeitung will er einem Kunsthistoriker überlassen.»

Période de 1754 à 1780

Jean-Pierre-Vincent-de-Paul de PAPE, seigneur de Wyneghem, et son épouse Anne-Marie-Thérèse-Ghislaine de MAN de LENNICK —